

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 JANVIER 2025**

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 091-799521505-20250410-PV27012025-AU

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 10 janvier 2025, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » devait se réunir le 20 janvie 205 à 19h00. Le quorum n'ayant pas été atteint, le 22 janvier 2025, le conseil a été reconvoqué, et il a pu se tenir le 27 janvier 2025 en son sein au 33 avenue du Général de Gaulle à Viry Chatillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH**.

Administrateurs présents :

- Philippe LAGAUTERIE
- Christèle LECLERC
- Laurent SAUERBACH
- Aurélie TROUBAT
- Jean-Marie VILAIN

Absent :

- Pierre BELL-LLOCH

Absents excusés :

- Jérôme BERENGER donne pouvoir à Laurent SAUERBACH
- Marie-France EECKHOUDT donne pouvoir à Philippe LAGAUTERIE
- Arielle MERRINA donne pouvoir à Aurélie TROUBAT

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Membres du personnel présents au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Carine DEPUILLE – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Michael GUYOT – Délégué du personnel
- Sandra MADEIRA – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Aline WARDINI – Déléguée du personnel

Membres administratifs de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre présents au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Delphine SIGNOR – Directrice déléguée à l'eau potable

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, Philippe LAGAUTERIE est nommé secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Sont votés les points suivants :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le
 ID : 091-799521505-20250410-PV27012025-AU

- À l'unanimité, le procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2024.
- À la majorité, les tarifs de l'eau identique au 10 dernières années écoulées. Dans le but de préserver les capacités d'investissement de la Régie, Monsieur LAGAUTERIE s'abstient en invoquant l'opportunité d'une hausse des tarifs de l'eau à hauteur de 66% de l'inflation, ce pourcentage représentant la proportion du coût d'achat d'eau dans le budget.

	Part fixe	Part gratuite	Tranches	Tarifs 2025	
				Avant part gratuite	Après part gratuite
Domestique Individuel et collectif	OUI Tarif unique de 20 € ht	3 %			
			0 - 120m ³	1,225 €/m ³	1,188€/m ³
			>120 et < 200 m ³	1,522 €/m ³	1,476€/m ³
			>200 m ³	1,687 €/m ³	1,636€/m ³
Professionnel	Oui selon diamètre de compteur ⁽¹⁾ Tableau ci-dessous	NON	/	1,964 €/m ³	
Administration et personne morale			/	1,738 €/m ³	
Spécial incendie			/	1,964 €/m ³	
Atypique (forains, chantiers...)	NON	NON	Frais d'installation	173 € ht	
			Mise à disposition matériel provisoire avec comptage	11,78 €	
				1,964 €/m ³	

(1) Diamètre	Part fixe
15 mm	35 €
20 mm	92 €
30 mm	346 €
40 mm	535 €
60 mm	1 623 €
80 mm	2 900 €
100 mm	3 898 €
150 mm	6 730 €
200 mm	12 066 €

- À l'unanimité, le tarif de recouvrement de la redevance Assainissement pour le compte de l'établissement Public Grand Orly Seine Bièvre et du SYORP à savoir 4,22 € HT par compteur.
- À l'unanimité, la mise à jour des AP/CP :

PROJET	OPERATION	AUTORISATION DE PAIEMENT HT
Quai de Chatillon	2301	677 516,51 €

Crédits de paiement	2024	2025
Dépenses prévisionnelles	16 845,00 €	660 671,51 €
Subventions attendues	16 845,00 €	660 671,51 €

PROJET	OPERATION	AUTORISATION DE PAIEMENT
Renforcement réseaux FEEDER RN7	2302	2 000 000 €

Crédits de paiement	2025	2026
Dépenses prévisionnelles	1 000 000 €	1 000 000 €
Emprunts	1 000 000 €	1 000 000 €

- À la majorité, Le Budget Primitif 2025.

Le prix de l'eau étant une part très importante des recettes de la Régie, en conformité avec son vote de la délibération 01.25 portant sur le tarif de l'eau, Monsieur Philippe LAGAUTERIE s'abstient.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	2 440 672	2 440 672
EXPLOITATION	3 964 700	3 964 700
TOTAL	6 400 372	6 400 372

- À l'unanimité, l'emprunt pour financer la phase 1 de l'opération FEEDER.
- À l'unanimité, les écrêtements :

Synthèse des demandes d'écrêtement
Conseil d'Administration du 27 Janvier 2025

Adhérent	contrat	objet de la demande		montant facturé TTC			montant proposé à l'écrêtement TTC			reste à la charge du client
		volume en m ³	facture totale TTC	Eau	Assainissement	Total	Eau	Assainissement	Total	
				€	€	€	€	€	€	

ECRETEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

2025.01	1050797	246	899,23	560,73	538,50	1 099,23	346,19	415,91	762,10	337,13
2025.04	8027022	49	212,78	105,52	107,26	212,78	55,02	59,11	114,13	98,65
2025.05	6745012	194	842,01	399,40	442,61	842,01	265,82	367,32	633,14	208,87
SOUS TOTAL :										
				667,03	842,34	1 509,37				644,65

ECRETEMENT ASSAINISSEMENT

2025.03	6158147	472	2 082,43	1 049,22	1 033,21	2 082,43	3,25	35,02	38,27	2 044,16
SOUS TOTAL :										
							3,25	35,02	38,27	2 044,16

HORS LOI WARSMANN

2025.02	1280886	26	129,56	72,64	56,92	129,56	0,00	0,00	0,00	129,56
SOUS TOTAL :										
							0,00	0,00	0,00	129,56

TOTAL GENERAL : 987 4 166,01 2 187,51 2 178,50 4 366,01 670,28 877,36 1 547,64 2 818,37

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Philippe LAGAUTERIE



Secrétaire de Séance